

Distr.  
GENERALET/PET.11/50  
30 juillet 1951  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAISPETITION DE MM. HUSSEN ID BARRE SAMANTAR ET AUTRES  
CONCERNANT LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

Note du Secrétaire général : Conformément à l'article 85 et aux articles complémentaires F et L du règlement intérieur du Conseil de tutelle, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint aux membres du Conseil de tutelle, au Gouvernement italien, en sa qualité d'Autorité chargée de l'administration du Territoire sous tutelle de la Somalie, et aux Gouvernements colombien, égyptien et philippin en leur qualité de membres du Conseil consultatif pour la Somalie, une communication en date du 15 juin 1951, émanant de MM. Hussen id Barre Samantar et autres, et concernant le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

T/PET.11/50

Français

Page 2

Télégramme envoyé de Galcaio le 15 juin 1951.

Destinataire : ONU

Pour information de : Administration de la Somalie,  
SYL.

AVIONS PROTESTE CONTRE L'UTILISATION DU POISON DANS LA LUTTE CONTRE LES SAUTERELLES. EN ATTENDANT QUE REPONSE NOUS PARVIENNE, AUTORITES LOCALES SONT OBLIGÉES REPANDRE DU POISON DANS PROVINCE DE NOGAL. SERIONS RECONNAISSANTS AU NOM DE LA POPULATION DE GAROE DE NE PAS REPANDRE DU POISON.

HUSSEN ID BARRE SAMANTAR NUR GHEDI GIAMA GHESOD DALMAR  
ABDURAHMAN HAGI ABDULLE

Communication reçue le 16 juin 1951 par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.